



VILLE DE GOURDON

(Lot)

Eau potable et assainissement collectif Pourquoi les prix évoluent ?

La commune de Gourdon gère en régie directe la distribution de l'eau potable et de l'assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées).

Après une légère baisse entre 2008 et 2013 du prix de l'eau potable et une stabilité de celui de l'assainissement sur la même période, les prix ont progressé en 2015 et 2016.

Vous trouverez ci-dessous l'exposé des raisons de ces augmentations.

Alimentation en Eau Potable (AEP)

L'essentiel de notre réseau a été construit entre 1950 et 1980 et très peu de renouvellements de canalisations ont été réalisés depuis 30 ans. La commune rencontre aujourd'hui des difficultés dans l'exploitation de ce réseau vieillissant : corrosion sur les canalisations les plus anciennes (en fonte ou acier) et mauvais comportement des tuyaux PVC posés dans les années 1960/1970. Cette situation conduit à de nombreuses fuites.

Des gains dans le rendement du réseau ont été obtenus par la régie. Toutefois ce rendement reste faible avec environ 51,5 % en moyenne sur les 3 dernières années (quand la commune vend 1 m³ d'eau, elle doit acheter 2 m³ auprès du Syndicat de la Bouriane).

Il est indispensable d'améliorer ce rendement pour réduire le prélèvement sur la ressource en eau, réaliser des économies sur l'achat de l'eau auprès du Syndicat de la Bouriane et ne pas être pénalisé par l'Agence de Bassin pour rendement insuffisant.

Un plan d'actions pour réduire les fuites dans le réseau a été adopté par le Conseil Municipal le 22 janvier 2016. Il prévoit un total de travaux d'investissement HT de l'ordre de 1 000 000 € sur 5 ans, consacrés à la modernisation du réseau avec des remplacements de canalisations sur les secteurs présentant le plus de fuites.

Ce plan sera financé par l'emprunt, une aide de l'Agence de Bassin Adour Garonne et les économies réalisées sur les achats d'eau. Une augmentation du prix de l'eau est nécessaire mais elle restera limitée et se fera progressivement.

Ainsi l'évolution du prix de l'eau entre 2008 et 2016 pour un abonné type qui consomme 120 m³ est limitée à 3,40 € hors taxes, soit 1,74 % alors que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 8,6 % sur la même période.

Assainissement collectif

La commune était confrontée à une non-conformité de son système d'assainissement collectif, notamment du fait de l'ancienneté de ses stations d'épuration du Bléou et de Combe Froide dont le rendement était insuffisant ce qui conduisait à des pollutions des ruisseaux du Bléou et de la Marcillande.

Le conseil municipal a décidé de conduire un programme de travaux très importants pour régler définitivement ces problèmes et mettre fin aux pollutions. Ce programme, qui comportait la modernisation de la station du Bléou, la construction d'une nouvelle station constituée par un filtre planté de roseaux à Combe Fraîche et des travaux sur le réseau s'est achevé fin 2014. Ces équipements donnent aujourd'hui totale satisfaction. Le coût HT de l'opération s'est élevé à 3 300 000 €. La commune a bénéficié de subventions de l'Agence de Bassin Adour Garonne et du département du Lot à hauteur de 50 %. Un emprunt de 1 000 000 € sur 20 ans a été contracté pour financer la part communale.

Le remboursement de cet emprunt et l'obligation comptable d'amortissement de l'investissement à partir de 2016 conduisent à augmenter le tarif de l'assainissement.

L'évolution du prix de l'assainissement collectif entre 2008 et 2016 pour un abonné type qui consomme 120 m³ est de 24,60 € hors taxes soit 15,65 %, ce qui place encore les tarifs de Gourdon en dessous de la moyenne nationale.

La régie s'attache aujourd'hui à bien maîtriser les dépenses de fonctionnement des nouveaux équipements pour limiter, voire éviter de nouvelles augmentations dans les années à venir.

Les services de la commune sont à votre disposition pour vous apporter toutes précisions ou informations que vous jugerez utiles.